

Le recours en habeas corpus est refusé au vice-président équatorien



Quito, 16 octobre (RHC)- La Cour Nationale de Justice de l'Équateur a rejeté le recours en habeas corpus présenté par la défense du vice-président équatorien, Jorge Glas qui est en prison préventive depuis le 2 octobre.

Après la sentence, l'avocat de Jorge Glas, Eduardo Franco Loor, a rejeté la décision et il a annoncé qu'il en fera appel et qu'il déposera une plainte contre le juge Miguel Jurado, chargé de l'affaire du vice-président équatorien pour avoir signalé présomption de fuite de son client.

Jorge Glas est accusé d'être impliqué dans l'affaire de corruption de l'entreprise brésilienne du bâtiment Odebrecht.



Radio Habana Cuba